



COMMISSAIRE AUX COMPTES

ASSOCIATION 1001 MOTS

24 rue de l'Est
75020 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

ASSOCIATION 1001 MOTS

24 rue de l'Est
75020 PARIS

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

EXERCICE CLOS LE 31/12/2024

Aux sociétaires,

Opinion

En exécution de la mission qui nous a été confiée par votre assemblée générale, nous avons effectué l'audit des comptes annuels de l'association 1001 MOTS relatifs à l'exercice clos le 31 décembre 2024, tels qu'ils sont joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de l'association à la fin de cet exercice.

Fondement de l'opinion

Référentiel d'audit

Nous avons effectué notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont indiquées dans la partie « Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes » du présent rapport.

Indépendance

Nous avons réalisé notre mission d'audit dans le respect des règles d'indépendance qui nous sont applicables, sur la période du 1^{er} janvier 2024 à la date d'émission de notre rapport, et notamment nous n'avons pas fourni de services interdits par le code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Justification des appréciations

En application des dispositions des articles L. 821-53 et R.821-180 du code de commerce relatives à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations les plus importantes auxquelles nous avons procédé, selon notre jugement professionnel, ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués.

La note de l'annexe expose les principes, règles et méthodes comptables suivis par votre association et plus particulièrement l'application de règlement ANC 2018-06 et 2020-08 relatif aux modalités d'établissement des comptes de personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Dans le cadre de notre appréciation des principes comptables suivis par votre association, nous avons vérifié le caractère approprié des méthodes comptables précisées ci-dessus et des informations fournies dans les notes de l'annexe et nous nous sommes assurés de leur correcte application.

Les appréciations ainsi portées s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble, arrêtés dans les conditions rappelées précédemment, et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant.

Vérification du rapport financier et des autres documents adressés aux sociétaires.

Nous avons également procédé, conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, aux vérifications spécifiques prévues par la loi.

Le rapport moral ne nous ayant pas été communiqué, comme le prévoit l'article R612-2 du Code de commerce, nous n'avons pas été en mesure de procéder à la vérification de ce document en vue de nous assurer de la sincérité et sa concordance avec les comptes annuels.

Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes

Il appartient à la direction d'établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que de mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.

Lors de l'établissement des comptes annuels, il incombe à la direction d'évaluer la capacité de l'association à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider l'association ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le conseil d'administration.

Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes

Il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.

Comme précisé par l'article L.821-55 du code de commerce, notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre association.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, le commissaire aux comptes exerce son jugement professionnel tout au long de cet audit. En outre :

- il identifie et évalue les risques que les comptes comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définit et met en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueille des éléments qu'il estime suffisants et appropriés pour fonder son opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;
- il prend connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;
- il apprécie le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes ;
- il apprécie le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des

événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de l'association à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de son rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. S'il conclut à l'existence d'une incertitude significative, il attire l'attention des lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes au sujet de cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont pas pertinentes, il formule une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- il apprécie la présentation d'ensemble des comptes et évalue si les comptes reflètent les opérations et événements sous-jacents de manière à en donner une image fidèle.

A Tours,
Le 6 juin 2025

Le Commissaire aux comptes
AJILEC
Frédéric BRUNAUT



NOS MISSIONS

- Missions d'audit légal • Commissariat aux apports et à la fusion •
- Transformations de sociétés • Missions particulières • Audit d'acquisition •

Bilan Actif

		31/12/2024			31/12/2023
		Brut	Amort. et Dépréc.	Net	Net
Etat exprimé en euros					
ACTIF IMMOBILISE	IMMOBILISATIONS INCORPORELLES				
	Frais d'établissement				
	Frais de recherche et de développement				
	Donations temporaires d'usufruit				
	Concessions brevets droits similaires	83 333	45 330	38 003	63 982
	Fonds commercial (1)				
	Autres immobilisations incorporelles (1)				
	Immobilisations incorporelles en cours				
	Avances et acomptes				
	IMMOBILISATIONS CORPORELLES				
	Terrains				
	Constructions				
	Installations techniques, mat. et outillage indus.				
Autres immobilisations corporelles	147 277	80 394	66 883	91 040	
Immobilisations grevées de droits					
Immobilisations corporelles en cours					
Avances et acomptes					
BIENS RECUS PAR LEGS OU DONATIONS DESTINES A ETRE CEDES					
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)					
Participations évaluées selon mise en équival.					
Autres participations					
Créances rattachées à des participations					
Autres titres immobilisés					
Prêts					
Autres immobilisations financières	2 153		2 153	2 028	
	TOTAL (I)	232 763	125 724	107 039	157 050
ACTIF CIRCULANT	STOCKS ET EN-COURS				
	Matières premières, approvisionnements	98 083		98 083	28 664
	En-cours de production de biens				
	En-cours de production de services				
	Produits intermédiaires et finis				
	Marchandises				
	Avances et Acomptes versés sur commandes	6 041		6 041	5 211
CREANCES (3)					
Créances clients, usagers et comptes rattachés					
Créances reçues par legs ou donations					
Autres créances	286 309		286 309	299 034	
VALEURS MOBILIERES DE PLACEMENT					
DISPONIBILITES	400 899		400 899	723 966	
COMPTES DE REGULARISATION	Charges constatées d'avance	11 057		11 057	6 817
	TOTAL (II)	802 389		802 389	1 063 693
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (III)				
Primes de remboursement des obligations (IV)					
Ecart de conversion actif (V)					
	TOTAL ACTIF (I à V)	1 035 152	125 724	909 428	1 220 743
(1) dont droit au bail					
(2) dont à moins d'un an				2 153	
(3) dont à plus d'un an					

Compte de Résultat 1/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		12 mois	12 mois
PRODUITS D'EXPLOITATION	Cotisations Cotisations		
	Vente de biens et services		
	Ventes de biens Ventes mses, produits fabriqués		
	dont ventes de dons en nature		
	Ventes de prestations de service Prestations de services		
	dont parrainages		
	Produits de tiers financeurs Productions stockée		
	Concours publics et subventions d'exploitation Subventions d'exploitation	807 683	798 307
	Versements des fondateurs ou consommations de la dotation consommable		
	Ressources liées à la générosité du public		
	Dons manuels Dons		
	Mécénats		
Legs, donations et assurances-vie Legs et donations			
Contributions financières	2 282 858		
Reprises sur amortissements, dépréciations, provisions et transferts de charges	30 641	19 418	
Utilisations des fonds dédiés	95 000		
Autres produits Autres produits	76	1 617 183	
Total des produits d'exploitation	3 216 258	2 434 931	
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises		
	Variation de stock		
	Achats de matières et autres approvisionnements	321 947	165 547
	Variation de stock	(69 419)	(28 664)
	Autres achats et charges externes	1 653 321	1 070 209
	Aides financières Subvention accordées par l'association		
	Impôts, taxes et versements assimilés	83 111	60 013
	Salaires et traitements	899 499	691 583
	Charges sociales	441 134	282 629
	Dotation aux amortissements et dépréciations	65 484	43 163
	Dotation aux provisions	3 497	15 190
	Reports en fonds dédiés	133 333	
Autres charges	15	1 389	
Total des charges d'exploitation	3 531 923	2 301 058	
RESULTAT D'EXPLOITATION	(315 665)	133 874	

Compte de Résultat 2/2

Etat exprimé en euros

31/12/2024

31/12/2023

		31/12/2024	31/12/2023
RESULTAT D'EXPLOITATION		(315 665)	133 874
PRODUITS FINANCIERS	De participation		
	D'autres valeurs mobilières et créances d'actif immobilisé		2 431
	Autres intérêts et produits assimilés	6 641	
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		5
	Différences positives de change	110	
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des produits financiers		6 751	2 436
CHARGES FINANCIERES	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
	Intérêts et charges assimilées		352
	Différences négatives de change	14	
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement		
Total des charges financières		14	352
RESULTAT FINANCIER		6 737	2 085
RESULTAT COURANT avant impôts		(308 928)	135 958
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Sur opérations de gestion	14 785	
	Sur opérations en capital		
	Reprises sur provisions, dépréciations et transferts de charges		
Total des produits exceptionnels		14 785	
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Sur opérations de gestion	1 766	49
	Sur opérations en capital		
	Dotations aux amortissements, aux dépréciations et aux provisions		
Total des charges exceptionnelles		1 766	49
RESULTAT EXCEPTIONNEL		13 019	(49)
	Participation des salariés aux résultats		554
	Impôts sur les bénéfices	1 590	325 000
	(+) Report des ressources non utilisées des exercices antérieurs		95 000
	(-) Engagements à réaliser sur ressources affectées		
TOTAL DES PRODUITS		3 237 794	2 762 367
TOTAL DES CHARGES		3 535 293	2 397 013
EXCEDENT ou DEFICIT		(297 499)	365 354
CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Dons en nature	3 154	
	Prestations en nature		
	Bénévolat		
TOTAL		3 154	
CHARGES DES CONTRIBUTIONS VOLONTAIRES EN NATURE			
	Secours en nature	6 500	
	Mise à disposition gratuite de biens		
	Prestations	3 154	
	Personnel bénévole		
TOTAL		9 654	

Association 1001 Mots
Association
24 rue de l'Est
75020 PARIS 20

ANNEXE

Exercice du 01/01/2024 au 31/12/2024

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

L'association 1001 mots est une association a but non lucratif.

- Objet : L'association a pour objet de prévenir le creusement précoce d'inégalités dans le développement des enfants d'âge pré-scolaire, et en s'appuyant sur les enseignements de la recherche scientifique, l'association développe et met en oeuvre des services destinés aux parents de jeunes enfants.

- Activités : l'association propose aux parents un accompagnement régulier personnalisé et à distance, et encourager les échanges entre parents.

- Moyens mis en oeuvre : Des livres adaptés à l'âge de l'enfant sont envoyés par voie postale aux parents, ils bénéficient également d'appels téléphoniques d'orthophonistes leur donnant des conseils et d'envoi de SMS avec des photos ou vidéos montrant des idées d'interactions possibles avec leurs enfants.

Les comptes annuels de l'exercice au 31/12/2024 ont été établis et présentés conformément aux dispositions des règlements n°2018-06 et n°2020-08 de l'ANC relatifs aux modalités d'établissement des comptes annuels des personnes morales de droit privé à but non lucratif.

Les conventions comptables ont été appliquées avec sincérité dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base :

- continuité de l'exploitation,
 - permanence des méthodes comptables d'un exercice à l'autre (hors changement de méthodes impliqués par les nouveaux règlements et présenté en début d'annexe),
 - indépendance des exercices,
- et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques. Seules sont exprimées les informations significatives. Sauf mention, les montants sont exprimés en euros.

Le bilan de l'exercice présente un total de **909 428** euros.

Le compte de résultat, présenté sous forme de liste, affiche un total **produits** de **3 237 794** euros et un total **charges** de **3 535 293** euros, dégageant ainsi un **résultat** de **-297 499** euros.

L'exercice considéré débute le **01/01/2024** et finit le **31/12/2024**.

Il a une durée de **12** mois.

Aucun changement dans les méthodes d'évaluation n'a été apporté.

Les principales méthodes utilisées sont :

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

Immobilisations

Les immobilisations corporelles sont évaluées à leur coût d'acquisition (prix d'achat et frais accessoires, hors frais d'acquisition des immobilisations) ou à leur coût de production.

Les amortissements pour dépréciation sont calculés suivant le mode linéaire ou dégressif en fonction de la durée normale d'utilisation des biens.

Les éléments non amortissables de l'actif immobilisé sont inscrits pour leur valeur brute constituée par le coût d'achat hors frais accessoires. Lorsque la valeur d'inventaire est inférieure à la valeur brute, une provision pour dépréciation est constituée du montant de la différence.

Créances et dettes

Les créances et les dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Les créances ont, le cas échéant, été dépréciées par voie de provision pour tenir compte des difficultés de recouvrement auxquelles elles étaient susceptibles de donner lieu.

Les créances clients présentées dans le tableau de financement, ont été retenues pour leur valeur brute, conformément aux principes comptables.

Disponibilités

Les liquidités disponibles en banque ou en caisse ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Achats

Les frais accessoires d'achat payés à des tiers n'ont pas été incorporés dans les comptes d'achat, mais ont été comptabilisés dans les différents comptes de charge correspondant à leur nature.

Passif social

Au vue de l'ancienneté des salariés, une provision pour IFC a été comptabilisée sur l'exercice 2024 car le montant est significatif.

L'indemnité de départ à la retraite s'élève à 18 687,00 euros.

L'engagement a été comptabilisé.

La méthode de calcul retenue est la méthode ANC 2021.

Les différents paramètres pour calculer cette indemnité sont les suivants :

- Taux d'actualisation : 3,5%

Règles et Méthodes Comptables

Etat exprimé en euros

- Table de mortalité : TG 05
- Départ à l'initiative du salarié à 64 ans

Autres critères retenus :

- Taux de charges sociales : 30% cadres
- Progression salaires : 2% constant
- Taux de rotation des salariés : 2% constant

Faits marquants de l'exercice

L'association a poursuivi sa mission de réduction des inégalités dans la petite enfance et a accompagné 12 000 familles au cours de l'année. Cela a été réalisé grâce à des partenariats locaux noués dans 10 territoires. Pour accompagner son développement, l'association a créé des postes structurants : direction produit, création d'un pôle partenariats publics, direction finance et RH.

Evènements postérieurs à la clôture

Nous n'avons pas d'évènements particuliers à signaler.

Contributions volontaires en nature

- Le don en nature provenant de la Société Française de Financement et d'Édition correspond à une publication dans la revue SERVIR (revue des anciens élèves de l'ENA). Elle a été valorisée conformément au prix de valorisation d'une telle publication.
- Les heures de bénévolat ont été valorisées sur la base d'un décompte de 265,50 heures valorisées au SMIC horaire connu au 31/12/2024.

Immobilisations

Etat exprimé en euros

	Valeurs brutes début d'exercice	Mouvements de l'exercice				Valeurs brutes au 31/12/2024
		Augmentations		Diminutions		
		Réévaluations	Acquisitions	Virt p.à p.	Cessions	
INCORPORELLES						
Frais d'établissement et de développement						
Autres	81 534		7 199		5 400	83 333
TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	81 534		7 199		5 400	83 333
CORPORELLES						
Terrains						
Constructions sur sol propre sur sol d'autrui instal. agencé aménagement						
Instal technique, matériel outillage industriels						
Instal., agencement, aménagement divers						
Matériel de transport						
Matériel de bureau, informatique et mobilier	133 728		16 749		3 200	147 277
Emballages récupérables et divers						
Immobilisations grévées de droits						
Immobilisations corporelles en cours						
Avances et acomptes						
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	133 728		16 749		3 200	147 277
FINANCIERES						
Participations évaluées en équivalence						
Autres participations						
Autres titres immobilisés						
Prêts et autres immobilisations financières	2 028		125			2 153
TOTAL IMMOBILISATIONS FINANCIERES	2 028		125			2 153
TOTAL	217 290		24 073		8 600	232 763

Amortissements

Etat exprimé en euros

		Amortissements début d'exercice	Mouvements de l'exercice		Amortissements au 31/12/2024
			Dotations	Diminutions	
INCORPORELLES	Frais d'établissement et de développement				
	Autres	17 552	27 778		45 330
	TOTAL IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	17 552	27 778		45 330
CORPORELLES	Terrains				
	Constructions sur sol propre				
	sur sol d'autrui				
	instal. agencement aménagement				
	Instal technique, matériel outillage industriels				
	Autres instal., agencement, aménagement divers				
	Matériel de transport				
	Matériel de bureau, mobilier	42 688	37 707		80 394
Emballages récupérables et divers					
Immobilisations grevées de droits					
TOTAL IMMOBILISATIONS CORPORELLES	42 688	37 707		80 394	
TOTAL		60 240	65 484		125 724

Tableau de suivi des fonds associatifs

Libellé	Solde au début de l'exercice A	Augmentations B	Diminutions C	Solde à la fin de l'exercice D = A + B - C
Fonds associatifs sans droit de reprise				
- Patrimoine intégré	187 675			187 675
- Fonds statutaires				
- Subventions d'investissement non renouvelables				
- Apports sans droit de reprise				
- Legs et donations avec contrepartie d'actif immobilisés				
- Subventions d'investissement affectées à des biens renouvelables				
Ecarts de réévaluation sur des biens sans droit de reprise				
Réserves statutaires ou contractuelles				
Réserves réglementées				
Autres réserves				
Report à nouveau	198 379	365 354		563 734
Résultat de l'exercice	365 354		365 354	
Fonds associatifs avec droit de reprise				
- Apports				
- Legs et donations				
- Subventions d'investissement sur biens renouvelables				
Résultats sous contrôle des tiers financeurs				
Droits des propriétaires (Commodat)				
Ecarts de réévaluation sur des biens avec droit de reprise				
Subventions d'investissement sur biens non renouvelables				
Provisions réglementées				
TOTAL	751 409	365 354	365 354	751 409

Tableau de suivi des fonds dédiés

I - SUBVENTIONS DE FONCTIONNEMENT AFFECTEES				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Fonds dédiés				
fondations	95 000	95 000		
PMI				
département			133 333	133 333
TOTAL	95 000	95 000	133 333	133 333

II - RESSOURCES PROVENANT DE LA GENEROSITE DU PUBLIC				
Ressources	Fonds à engager au début de l'exercice A	Utilisation en cours d'exercice B	Engagement à réaliser sur nouvelles ressources affectées C	Fonds restant à engager en fin d'exercice D = A - B + C
Dons manuels				
Total				
Legs et donations				
Total				
TOTAL				

Créances et Dettes

Etat exprimé en euros

		31/12/2024	1 an au plus	plus d'1 an
CREANCES	Créances rattachées à des participations			
	Prêts			
	Autres immobilisations financières	2 153	2 153	
	Clients douteux ou litigieux			
	Autres créances clients			
	Créances représentatives des titres prêtés			
	Personnel et comptes rattachés			
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 121	1 121	
	Impôts sur les bénéfices			
	Taxes sur la valeur ajoutée			
	Autres impôts, taxes versements assimilés			
	Divers	230 231	230 231	
	Groupe et associés			
	Débiteurs divers	54 957	54 957	
Charges constatées d'avance	11 057	11 057		
TOTAL DES CREANCES		299 519	299 519	
Prêts accordés en cours d'exercice				
Remboursements obtenus en cours d'exercice				
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)				

		31/12/2024	1 an au plus	1 à 5 ans	plus de 5 ans
DETTES	Emprunts obligataires convertibles				
	Autres emprunts obligataires				
	Emprunts dettes ets de crédit à 1an max. à l'origine				
	Emprunts dettes ets de crédit à plus 1 an à l'origine				
	Emprunts et dettes financières divers				
	Fournisseurs et comptes rattachés	65 060	65 060		
	Personnel et comptes rattachés	46 539	46 539		
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	78 937	78 937		
	Impôts sur les bénéfices	2 144	2 144		
	Taxes sur la valeur ajoutée				
	Obligations cautionnées				
	Autres impôts, taxes et assimilés	40 819	40 819		
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
	Groupe et associés				
	Autres dettes				
	Dettes représentative de titres empruntés				
Produits constatés d'avance	70 000	70 000			
TOTAL DES DETTES		303 498	303 498		
Emprunts souscrits en cours d'exercice					
Emprunts remboursés en cours d'exercice					
Emprunts dettes associés (personnes physiques)					

Charges à payer

Etat exprimé en euros

31/12/2024

Total des Charges à payer		106 731
Dettes fournisseurs et comptes rattachés		33 864
<i>FACTURES NON PARVENUES</i>	33 864	
Dettes fiscales et sociales		72 867
<i>SALAIRES A PAYER SUR CP</i>	46 454	
<i>Charges sociales sur C.P.</i>	20 259	
<i>Charges fiscales sur C.P.</i>	6 155	

Produits à recevoir (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Créances rattachées à des participations				
Autres immobilisations financières				
Autres créances clients				
Autres créances	284 835	298 497	(13 661)	-4,58
TOTAL	284 835	298 497	(13 661)	-4,58

IJSS 2024 : 786,27€

Solde subventions 2024 : 230 231,00€

Campagne fin année 2022 : 430,00€

Campagne fin année 2024 : 13 388€

Fondation bettencourt solde 2024 : 40 000,00€

Charges constatées d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Charges constatées d'avance - EXPLOITATION	11 057	6 817	4 240	62,20
Charges constatées d'avance - FINANCIERES				
Charges constatées d'avance - EXCEPTIONNELLES				
TOTAL	11 057	6 817	4 240	62,20

AIRTABLE : Logiciel 01/01 - 25/01/2025 = 828,55€
ADOBE : 01/01 - 26/01/2025 = 68,14€
MIRO 01/01 - 20/06/2025 = 817,66€
NOTION LABS 01/01 - 02/08/2025 = 3 081,13€
ZOOM 01/01 - 20/05/2025 = 128,49€
HUBSPOT 01/01 - 30/08/2025 = 3 360,00€
AIRCALL 01/2025 = 1 997,66€
360LEARNING 01/01 - 01/03/2025 = 606,74€
WELCOME TO THE JUNGLE 01/01 - 06/01/25 = 52,80€
BOUYGUES 01/01 - 12/01/2025 = 25,17€
SOSH 01/01 - 16/01/2025 = 5,86€
ORANGE 01/2025 = 84,90€

Produits constatés d'avance (avec détail)

Etat exprimé en euros	31/12/2024	31/12/2023	Variations	%
Produits constatés d'avance - EXPLOITATION	203 333	206 667	(3 334)	-1,61
Produits constatés d'avance - FINANCIERS				
Produits constatés d'avance - EXCEPTIONNELS				
TOTAL	203 333	206 667	(3 334)	-1,61

Fondations = 70 000€
Subventions = 133 333€